

**NOTE D'INFORMATION  
A L'ATTENTION DES HABITANTS  
DE LA ROUTE D'ANIANE (RD 32)  
COMMUNE DE PUECHABON**

**NIRéf : N123\_006 GDM**

**Objet : Travaux commune de Puechabon**

Mesdames, Messieurs,

Le service de collecte propose un service en porte à porte, cependant pour cause de travaux il arrive parfois de rencontrer des contraintes techniques et que nos camions n'aient pas accès ou ne puissent pas procéder à certaines manœuvres.

Suite aux travaux qui vont débuter le 6 novembre 2023 sur la route d'Aniane (RD32), des bacs collectifs vont être mis en place jusqu'à la fin de la phase 2, prévu pour février 2024.

Durant cette période, nous vous invitons à présenter vos déchets dans ces bacs collectifs correspondants situés aux 2 endroits prévus à cet effet (voir plan ci-joint avec les cercles bleus).

**Les bacs individuels ne seront pas collectés sur la période des travaux.**

Les consignes de tri continuent à s'appliquer et nous vous prions de respecter l'usage de ces bacs :

- Les bacs gris sont destinés aux déchets résiduels (non recyclables).
- les bacs verts sont destinés aux déchets alimentaires (reste de repas, épluchures, café, etc...).
- Les déchets recyclables (emballages plastiques, métalliques, le verre et le papier) sont à déposer dans les colonnes de tri.

Certain de l'intérêt commun pour l'environnement, la sécurité des biens et des personnes et la propreté, nous vous remercions par avance.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service gestion déchets ménagers de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, par mail : [service.dechets@cc-vallee-herault.fr](mailto:service.dechets@cc-vallee-herault.fr) ou par téléphone au 04 67 57 65 63.

**Le Service Gestion Déchets Ménagers  
Communauté de Communes Vallée de l'Hérault**

PUECHABON

ZONE IMPLANTATION BACS COLLECTIFS—PHASE 2

